

HABILITATION H0B0 HFBF - EXECUTANTS DE TRAVAUX D'ORDRE NON ELECTRIQUE

Objectifs

Préparation à l'habilitation B0/H0/H0V/HF/BF (Ecécuteur) et plus particulièrement concernant les opérations effectuées aux abords de canalisations Electriques Isolées Souterraines.

Public Visé

Exécutant de chantier devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension, et plus particulièrement concernant les opérations effectuées aux abords de canalisation Electriques Isolées Souterraines.

Durée

8.00 Heures

Pré Requis

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

Parcours pédagogique

- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, ...,
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, ...),
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.

Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de travail :

- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.

Identifier les limites et les zones d'environnement :

- Décrire le principe d'une habilitation,
- Donner la définition des symboles d'habilitation.

Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation :

- Lister les prescriptions associées aux zones de travail,
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, ...),

Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés :

- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et des outillages utilisés dans l'environnement.

S'assurer de la bonne mise en oeuvre de son matériel et de ses outils :

- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'Article 13,
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13 de la Norme NFC18-510.

Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique :

- Nommer les acteurs concernés par les travaux,
- Nommer les limites de l'habilitation chiffre "0" (Autorisation et interdits, zone de travail,...).

- Repérer la zone de travail qui lui à été définie,
- Appliquer les prescriptions,
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

MESURE A PRENDRE SPECIFIQUE AUX OPERATIONS AUX ABORDS DE CANALISATIONS ELECTRIQUES ISOLEES SOUTERRAINES

- Mesures à prendre en concertation avec le concessionnaire (cf DT/DICT) (prescription de l'exportant de l'ouvrage ou de l'installation),
- Pas de traction mécanique sur les extrémités et les connexions d'accessoires,
- Respect des contraintes d'efforts fixées par le fabricant
- Pas d'endommagement de l'enveloppe de la canalisation,
- Instruction de sécurité.



Méthodes et moyens pédagogiques

- Salle de cours équipée (vidéo..),
- Remise du cours dispensé sur support papier,
- Terrain d'application équipé de différents postes de travail,

Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement journalière
- Mise en situation et contrôle des aptitudes avec grille de suivi
- Clôture de stage, fiche de satisfaction du stagiaire
- Attestation de stage
- Emission d'un avis d'habilitation B0/H0/H0V/HF/BF (Exécutant)

Effectif

De 5 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Cindy GARBE
Assistante commerciale

Tél. : 0490593880
Mail : cindy.garbe@poleformation-tp.fr